

MEMORANDUM D'ENTENTE

TIANJIN VOCATIONAL COLLEGE OF MECANICS AND ELECTRICITY, ayant son siège au n°19 Ya Guan de la Cité d'Education de Hai He, Tianjin, Chine, représenté par son Directeur Général Monsieur Zhang Weijing,

D'UNE PART,

Ci-après dénommée la Partie A

Et

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO, domiciliée à la Présidence de l'Université d'Antananarivo, BP 566, Antananarivo 101, représentée par son Président, Professeur Mamy RAVELOMANANA,

D'AUTRE PART,

Ci-après dénommée la Partie B

LES PARTIES ONT ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT

Article 1 – Objet du Contrat

Dans l'objectif de promouvoir le projet décidé et d'autres activités, d'approfondir la compréhension et l'échange culturel entre les deux pays, de rechercher un dispositif de coopération dans l'enseignement professionnel, de réaliser ensemble l'installation de *Workshop LU BAIN* à Madagascar, les deux parties apposent leur signature au présent mémorandum d'entente, afin de bien finaliser le travail préliminaire nécessaire à la coopération étroite bilatérale.